

Marcellin, qu'une partie de la population celtique venait de familles humaines forcées de quitter leur station primitive à la suite des submersions successives d'une mer surexcitée (1). Voilà donc, dans la Gaule, des tribus spectatrices et victimes de l'un des grands cataclysmes subis par notre planète.

— Notre guide a-t-il recueilli sur ce drac quelque tradition, légende ou ballade?

— Non. Il se borne à dire, d'après l'étymologie reçue, « que les contours du ruisseau, multipliés comme les anneaux du serpent, ont fait donner à la vallée qu'il arrose ce nom de *Val du dragon*. »

— Hum ! l'avenir pourrait bien rendre très-recevable cette étymologie reçue. En attendant, je prends le parti, pour abrégé, de vous nommer, au fur et à mesure de leur apparition sur notre route, les monts, les plaines, les hameaux, les castels, les lacs et les rivières. Il est entendu que je fais miens les noms que le latin explique, je vous livre les autres. Attention ! voici déjà le Potensinay et le Garon, l'un coulant à droite et l'autre à gauche. Nous sommes, vous le voyez, à une ligne de faite, à l'un de ces points de partage des eaux qu'un organisateur prévoyant a distribués sur le globe, pour y rendre possibles le développement et l'exercice de la vie. Donc, le

— *Potensinay* !

— Je n'ai rencontré nulle part sa forme latine ; laissons-le s'écouler tranquillement par sa vallée.

— Alors prenons le

— *Garon*.

— Pour celui-là, son vêtement latin nous est parfaitement inutile : à la réserve du *g* initial, qui fut *c* jadis, il n'a pas changé, depuis que le premier homme de race indo-européenne, dont il fut aperçu, l'appela *Carôn*-os, ou probablement *Carôn*-as ! Au moyen du *c* restitué, le Garon se trouve frère de nom,

(1) « Alluvione fervidi maris sedibus suis expulsos » (Amm. Marcell., lib. XV, cap. ix).